Image not found or type unknown

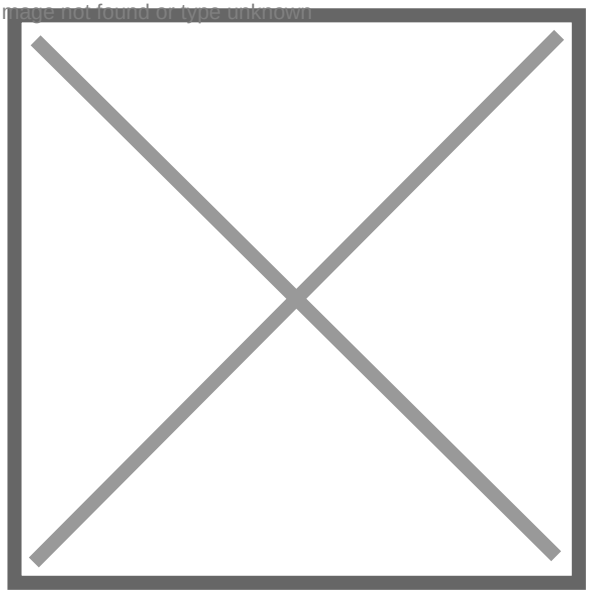

Dette auprès de la caf. Réception d une contrainte.

Par **Ste34850**, le **14/11/2018** à **13:03**

Bonjours, j ai une dette auprès de la caf de plus de 10 000. En effet, quand je suis tomber malade en 2013, on m a conseiller de faire une demande de pension d invalidité auprès du rsi (J étais artisan) et une demande de pension d adulte Handicapé. Il se trouve que les 2 m ont était accordés. Pour moi c était normal si ils me les données, c est que j y avais droit. Et plus d un an après, évidemment ma caf s est rendu compte du problème. Et aujourd'hui ils me réclament cette somme. Ils m ont bien proposé un échéancier de 206€ par mois. Mais je ne touche que 718€ et je n ai plus aucune aide sociale. Je viens de ressevoir une contrainte de la caf. Que puis-je faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés